

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

**Le 19 février 2024 à 20h00**

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

## Délibérations

1. Convention de déversement des eaux usées entre la Commune d'Erbray, la commune de Châteaubriant et leurs délégataires VEOLIA et SAUR
2. Convention de partenariat pour la restauration scolaire avec le relais accueil proximité
3. Modification du tracé du sentier de la Touche
4. Convention de bénévolat pour une aide au service de la cantine et à l'encadrement des enfants sur la pause méridienne
5. Convention d'occupation entre la commune d'Erbray et la société CELLNEX France Infrastructures concernant l'implantation d'un site radioélectrique, composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes

Erbray, le 12 février 2024

Le Maire,  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

